

<http://clg-vincent-rotinat-neuvy-st-sepulchre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article24>



Qu'est-ce que le CVC ?

- Vie des élèves - CVC -

Date de mise en ligne : mardi 29 juin 2021

Copyright © Collège Vincent Rotinat de NEUVY ST SEPULCHRE - Tous

droits réservés

Le conseil de la vie collégienne (CVC) est une instance citoyenne qui favorise l'implication des élèves dans la vie de leur collège.

Quand il se réunit, le CVC peut faire des propositions sur les sujets suivants :

- " Organisation de la scolarité et du temps scolaire
- " Élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur
- " Équipements, restauration
- " Organisation du travail personnel et accompagnement des élèves
- " Échanges linguistiques et culturels
- " Bien-être des élèves, climat scolaire et promotion des pratiques participatives
- " Mise en oeuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle, du parcours citoyen, du parcours "Avenir" et du parcours éducatif de santé
- " Formation des représentants d'élèves

Le CVC comprend les membres suivants :

- " Chef d'établissement
- " Des représentants des élèves. Les représentants des élèves peuvent être élus, désignés ou tirés au sort parmi les élèves volontaires.
- " 1 représentant des personnels enseignants
- " Au moins 1 représentant des personnels de l'établissement
- " Au moins 1 représentant des parents d'élèves

Les séances du CVC peuvent permettre la réalisation des projets portés par les représentants des élèves.